

Rapport d'évaluation

**Suivi 2001-2002 de la mise en
oeuvre du plan d'aide à la réussite
du Collège de Sherbrooke**

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Raymond Genest
Directeur des études
Collège de Sherbrooke
475, rue du Parc
Sherbrooke (Québec) J1H 5M7

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège de Sherbrooke de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont le tutorat par les pairs ainsi que les interventions faites auprès des élèves dès le premier échec à l'intérieur d'un cours.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a procédé à des ajouts à son plan afin d'en améliorer la performance, notamment la création d'un centre d'aide en anglais et l'organisation d'activités d'encadrement pour les élèves inscrits au premier cours de philosophie.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche